

# Le Genevivois

1721 – 2021



...un village, une rivière, un parc!

Volume 16 no 10

300 ans

Novembre 2021



2015cab

Production : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 21 décembre

DATE DE TOMBÉE : 14 DÉCEMBRE



Christian Gendron  
Maire

### Message de la direction générale



François Hénault  
Directeur général

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En l'espace de quelques jours, nous avons basculé en automne puis en hiver. Comme vous le constatez sûrement les travaux sont loin d'être terminés, c'est donc dire que plusieurs éléments, dont la reprise des terrassements aux endroits identifiés, se feront au printemps. Ce contrat n'a pas fait exception aux autres, n'ayant que très peu d'information sur l'infrastructure en place, les équipes doivent constamment ajuster et corriger en chantier différentes problématiques. Suite aux travaux des dernières années, nous serons encore plus outillés sur les infrastructures municipales.

Malheureusement pour les usagers du réseau d'aqueduc des avis d'interruption d'eau seront réalisés dans les prochaines semaines pour les raccordements « rangs Sud, des Forges et Rivière-à-Veillet ». Conséquemment, afin de vous laisser un peu de répit, nous prendrons une pause dans les chantiers d'infrastructures en 2022 et nous nous consacrerons sur des dossiers immobiliers, dont le projet d'Agora à la Halte.

Quelques mots pour le projet de la rue du Ruisseau réalisé en 2020 pour lequel nous avons demandé un effort d'emprunt de toute la population en attendant la vente des terrains. Bonne nouvelle, les terrains sont presque tous vendus si bien que le produit des ventes a été réalisé assez rapidement pour ne pas avoir besoin d'emprunter. Seule la partie aqueduc sera imputée aux utilisateurs de ce réseau (taxe d'amélioration) et ce conformément aux ententes contractuelles.

Au cours de la dernière année avec l'embauche de la coordonnatrice en loisirs Léonie Désilets, nous avons travaillé sur plusieurs dossiers et récemment créé un comité de loisirs. Ce comité en appui au comité de la politique famille et aîné ont suggéré une foule d'idées dont certaines verront le jour très prochainement. Le moment est bien choisi pour remercier tous les bénévoles qui gravitent dans un des comités ou qui ont participé au focus group permettant de générer des idées.

## BUREAU MUNICIPAL

### Horaire

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous  
seulement

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

### Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : [www.stegenevieve.ca](http://www.stegenevieve.ca)

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève  
de Batiscan

### Membres du Conseil

Christian Gendron, maire :	418-362-3143
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Daniel Bérubé :	514-966-7859
Yanick Godon :	418-362-2963
Benoit Magny :	819-244-7462
Hugo Massicotte :	819-701-7920
Roger Marceau :	418-362-0286

### Services municipaux

Bureau municipal :	418-362-2078
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
	819-691-5560
Adjoint chef pompier :	418-362-1321
Urbanisme :	418-362-2078
	Poste 2257



Léanne Bellemare	819-690-6293
Lou Berthiaume	819-690-6293
Gabryel Bertrand	819-269-2912
Maïka Dubois	819-979-4633
Mathyce Gauthier	819-362-2687
Nathanaël Le Marois	418-362-3259



- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de mars au montant de 966 879.23\$.
- Adoption du deuxième projet de règlement no 448-04-10-21 modifiant le règlement de zonage.
- Adoption du règlement no 450-01-10-21 modifiant le règlement no 445 concernant la circulation des VTT.
- Renouvellement du contrat pour l'entretien au coût de 3 000\$ et le déneigement de la patinoire au coût de 42.00\$ pour la période hivernale 2021-2022 à André Mailhot.
- Don de 344.80\$ à Moisson Mauricie..
- Mandat à Laboratoire Environnex pour les analyses des eaux usées et analyses d'eau potable selon l'offre de services.

#### RÉPARTITION DES DOSSIERS MUNICIPAUX

Loisirs & culture:	Hugo Massicotte Roger Marceau
Politique familiale	Yanick Godon Marie-Claude Samuel
Dons et commandite:	Daniel Bérubé Marie-Claude Samuel
Bibliothèque :	Daniel Bérubé
Infrastructures, développement durable et gestion de l'eau :	Yanick Godon Benoît Magny
Service de proximité dont le Parc de la rivière Batiscan et les dossiers écoles :	Yanick Godon
Gestion des matières résiduelles :	Christian Gendron
Relation de travail:	Benoît Magny
Sécurité incendie :	Christian Gendron
Substitut à la MRC des Chenaux :	Daniel Bérubé

M. Christian Gendron, maire, fait partie de tous les dossiers municipaux.

- Budget de 1 840.00\$ pour le Noël des enfants.
- Attribution des dossiers municipaux.
- Répartition des maires suppléants pour 2022.
- Renouvellement de l'assurance pour les bénévoles par la FQM..
- Embauche de M. Éric Fugère comme pompier volontaire.
- Regroupement pour l'achat d'abat poussière 2022 avec UMQ..
- Autoriser le directeur général à aller en appel d'offres pour l'ajout ou le remplacement de glissières de sécurité.
- Approbation du projet de construction pour le 41 rue du Ruisseau tel que présenté.
- Approbation du projet de construction pour le 12 rue du Ruisseau tel que présenté.
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.

PROCHAINE RÉUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Lundi le 6 décembre à 20 h 00

**BUDGET**  
Lundi  
13 décembre  
19 h 30



Bibliothèque

NOUVEAUTÉS

Tome 1  
Résilience



À bout de souffle  
Tome 2  
Défaillance



Tome 3  
Ligne de vie



Les pétales de sang  
Dorothy Komson

Gagner n'est pas jouer  
Harlen Doben



Ne la quitte pas du regard  
Claire Allen



Le mois passé nous avons procédé à l'échange de livres entre bibliothèque. Nous avons reçu près de 800 nouveaux volumes. Venez les découvrir, il y en a pour tous les goûts et tous les genres. On vous attend, vous êtes les bienvenus!

En octobre à la bibliothèque de notre village avec la collaboration de notre MRC, nous avons eu le plaisir d'accueillir « M. Reptile et ses animaux fascinants au plus grand ravissement de nos jeunes (maternelles 4 et 5 ans), professeurs et bénévoles. En tout 45 personnes en ont bénéficié. Nous avons pu toucher et appris à connaître ces créatures fantastiques. Ce fût un moment magique où aucune crainte n'était présente, que de l'émerveillement...



Sur cette image prise par Mme Lina Lafontaine, nous avons l'honneur de voir un cobra royal.

Votre comité biblio est heureux de vous annoncer les changements suivants :  
Les mercredis retour aux heures d'ouverture de 18 h 30 à 20 h 00.




Ouvertures spéciales de 13 h 00 à 15 h 00 les vendredis, journées scolaires pédagogiques  
3 décembre – 7 janvier – 11 février – 25 mars – 29 avril et 13 mai.

Votre équipe Biblio...

**ENTREPÔTS**  
Sainte-Geneviève



-  Sécuritaire
-  Près des services
-  Spacieux
-  Intérieur/extérieur

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!**

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com

**À LOUER**

**MAISON DE VILLE CONTEMPORAINE**

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information  
**819-386-2356**





# TIRAGE

## PANIER DE 11 ROMANS



UN BEAU CADEAU  
POUR PARTAGER

Gracieuseté de 3 autrices de la région  
Marie-Claude Guy - Saint-Maurice  
Judith Bastien – Trois-Rivières  
Diane Rabouin – Ste-Geneviève-de-Batiscan

# MERCI!

**INSCRIPTION AVANT LE 13 DÉCEMBRE**

par courriel : [municipalite@stegenevieve.ca](mailto:municipalite@stegenevieve.ca)

par téléphone : 418-362-2078

### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 450-04-10-21 CONCERNANT LA CIRCULATION DES VTT SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil par téléconférence tenue le premier novembre deux mil vingt et un, le règlement no 450-04-10-21 a été adopté.

Que le règlement a pour objet d'autoriser la circulation des VTT sur certains chemins municipaux en déterminant les règles de circulation applicables et en autorisant la circulation sous réserve de conditions.

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 8 novembre 2021.

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier

## STATIONNEMENT POUR L'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public et les stationnements publics entre 23 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, et ce sur tout le territoire de la municipalité.

En respectant cette consigne, vous nous facilitez notre travail de déneigement.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Le 17 novembre 2021, cette demande a été jugée conforme en fonction du règlement de zonage 310-19-01-09 de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et du règlement de contrôle intérimaire de la MRC des Chenaux. Un certificat d'autorisation nécessaire au projet a été délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nécessaire en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 7 décembre, à 19 : 00 au centre communautaire J.-A.- Lesieur au 2 rue du Centre. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance du permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Suite à l'arrêté ministériel 2021-054 du 16 juillet 2021, l'assemblée publique de consultation doit être jumelée d'une consultation écrite afin que chaque personne intéressée puisse se faire entendre. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, suivant la publication du présent avis, et ce, jusqu'à midi, le jour de l'assemblée publique de consultation du 7 décembre 2021. Tout commentaire transmis par courrier doit être envoyé à l'adresse suivante : 30 rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0. Tout commentaire transmis par courriel doit être envoyé à l'adresse suivant : [urbanisme.stegenevieve@gmail.com](mailto:urbanisme.stegenevieve@gmail.com)

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au bureau municipal situé au 30 rue St-Charles à Sainte-Geneviève-de-Batiscan du lundi au jeudi entre 8 :30 et 12 :00 et entre 13 :00 et 16 :00 et ce jusqu'au 22 décembre 2021.

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou au bureau municipal au 30 rue St-Charles à Sainte-Geneviève-de-Batiscan jusqu'au 22 décembre 2021 à 16 :00.

Le projet de construction de deux nouveaux lieux d'élevage se trouve sur le rang Nord sur le lot 5 618 329. Il s'agit de la portion du rang Nord se retrouvant entre l'autoroute et les limites de la municipalité de Batiscan.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan,  
le 17 novembre 2021.

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier





**Concours**  
**Décorer vos maisons pour Noël**

**1er Prix : 100 \$**  
**2e Prix : 50\$**

Dans la semaine avant Noël, le nouveau comité des loisirs fera le tour de la municipalité pour élire 2 gagnants selon une grille de pointage.



**Conseil d'administration du Club Fadoq Ste-Geneviève-de-Batiscan**

Voici la liste des membres du conseil d'administration de votre club Fadoq Ste-Geneviève-de-Batiscan : Normande Cossette, présidente, Denis Langlois, secrétaire, Lyse Tremblay, trésorière, Nicole Roberge, Lise Charrette, Jocelyne Bronsard, administratrices et M. Yves Pellerin, administrateur.

**ANNIVERSAIRES**

Des membres ont souligné leur anniversaire en **Novembre** :

Lise Charrette, Marie-Jeanne Beauchamps, Normand Gagnon, Yves Magny et René Quessy.

**BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !**



**BINGO**

La décision de jouer au bingo sera prise lors de notre réunion du C.A. qui aura lieu le 18 novembre prochain. On étudie la possibilité de jouer au bingo le deuxième mardi après-midi de chaque mois. Je vous reviendrai lors de la prochaine chronique.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau.

Normande Cossette, présidente 418-362-2007





## LES TROIS CIMETIÈRES PRÉCÉDENTS

### *Société historique*

#### **Le premier :**

Avant l'ouverture des premiers registres de Ste-Geneviève en 1727 l'inhumation des défunts se faisaient à Batiscan. La construction d'une première église en 1723, d'un premier presbytère en 1727 et l'ouverture du premier registre cette même année entraînent l'ouverture d'un premier cimetière. Il était situé sur le terrain actuel du 151, rue Principale (maison de pierres) donc du côté est de ce que l'on appelait à l'époque le ruisseau Veillet. L'église se trouvait du côté ouest du cours d'eau à quelques 300 pieds des rives de la rivière Batiscan (maison du 131 rue Principale).

Les premières inhumations sont celles de Nicolas Lefèvre, 23 ans, inhumé le 23 février 1728. Il est le fils de Gabriel Lefèvre et de Louise Duclos. La deuxième est celle de Marie Côté, fille de J.-B. Côté et de Geneviève Trépanier (sic). C'est une enfant née le 28 juillet 1728 et inhumée le 30. Quant à Gabriel Lefèvre, le père de Nicolas, il sera inhumé le 29 novembre 1735. On le dit âgé de 75 ans. L'acte d'inhumation note qu'il est mort noyé en tombant «dans le ruisseau de l'église» deux jours auparavant.

**Le deuxième cimetière** se situait quelque part près de la deuxième église construite en 1755 et livrée au culte en 1761. Cette église était bâtie entre l'église actuelle et le presbytère, plus près du Chemin royal (rue Principale actuelle). On ignore quand ce deuxième cimetière a accueilli ses premiers défunts mais l'on sait qu'il a fallu exhumers les corps pour permettre la construction de l'église actuelle en 1870.

**Le troisième** longeait l'église actuelle, du côté ouest. Aujourd'hui, c'est un espace vert planté d'arbres, un stationnement et l'emplacement du 80, rue de l'Église. Les corps des défunts de ce cimetière ont été exhumés et transférés dans le cimetière actuel. Certaines dépouilles ont sans doute échappé à cette translation puisqu'au début des années 1940, des travaux d'excavation avaient mis à jour plusieurs ossements humains. Mon épouse Jeanne d'Arc Trudel née en 1927 se rappelait que, durant ces travaux, des étudiantes du Couvent s'amusaient à jouer avec des os et quelques crânes avaient été lancés dans les airs. M. Jean-Louis Baribeau propriétaire du magasin général situé en face des travaux avait dû intervenir fermement pour faire cesser ces jeux. Le Couvent porte maintenant le nom d'école du Versant-de-la-Batiscan pavillon St-Charles.

Il est utile de noter qu'à la suite d'un règlement passé le 27 août 1976, une grande corvée aura permis d'enlever tout ce qui pouvait nuire au bon entretien du cimetière : bornes des lots, monuments abandonnés, tombeaux ou tout objet qui rendrait difficile l'entretien mécanique de la pelouse. Quelques arbres ont été gardés et ombragent maintenant quelques monuments en harmonie avec le caractère rural de la paroisse.

Assez récemment, au début des années 2000, les propriétaires du 251, rue de l'Église, en œuvrant sur leur terrain, ont découvert le squelette d'un défunt. Avec respect et la patience d'un archéologue, ils ont recueilli les ossements qui ont été par la suite inhumés dans le cimetière actuel. La découverte d'un squelette d'un corps inhumé sans doute entre 1761 (inauguration de la deuxième église) et 1870, date de l'église actuelle avait fait ressurgir le récit des jeux plutôt macabres du début des années 1940.

La station de télévision CKTR avait commenté la nouvelle et avait même envoyé un reporter pour faire raconter à mon épouse l'histoire des étudiantes du Couvent. Un extrait du récit avait été télévisé.

Une promenade dans les allées de notre cimetière est un voyage dans le temps. Les très vieux monuments de marbre blanc aux inscriptions presque illisibles, les pierres tombales en béton, en granit ou en marbre, les croix d'acier, de fer ou de bois, toutes ces « MÉMOIRES » dressées et fixées dans le temps nous disent que ceux et celles qui reposent là sont des nôtres et ...qu'ils nous attendent.

Raymond Rivard

Une omission dans le journal d'octobre  
-Cimetière actuel en 1922 -





# 1775

## Grandes dates de notre histoire

*pour les vieilles souches comme pour les jeunes pousses*

Faire raconter un village • Faire danser un village • Faire rêver un village  
par René Beaudoin, historien, Société historique de Sainte-Geneviève

### En 1775-1776, on devient presque des Étatsuniens

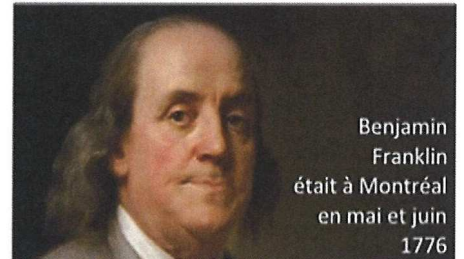
Le 4 juillet 1776, c'est la signature de la Déclaration d'indépendance, la déclaration unanime des treize colonies à l'origine des États-Unis, par laquelle elles déclarent leur indépendance de la Grande-Bretagne. Elles étaient treize et si le Québec avait accepté, nous aurions été quatorze. Mais comme ça faisait à peine plus d'une décennie que nous avions été conquis, les uns se réjouissaient de se débarrasser de la couronne britannique tandis que d'autres avaient peur des changements qui pourraient survenir. Ces réactions sont présentes dans tous les mouvements de séparation. À Sainte-Geneviève-de-Batiscan comme ailleurs. Et pour gagner le Québec, il fallait que les Bostonnais (c'est comme ça qu'on appelle les patriotes étatsuniens qui voulaient la séparation, quel que soit leur origine) non seulement convainquent la population mais qu'ils affrontent aussi l'autorité britannique présente par son armée. Depuis la fin de l'été 1775, ils envahissent le Québec ! Les bostonnais occupent la ville de Montréal à compter du 13 novembre 1775, ils attaquent celle de Québec le 31 décembre 1775 et assiègent la ville, puis ils prennent celle de Trois-Rivières à compter du 8 février 1776. Ils ont commandé à Trois-Rivières jusqu'au 21 mai 1776. Durant ces longs mois, ça devait jaser fort dans les chaumières de Sainte-Geneviève de la rivière Batiscan. Il n'y avait pas de journaux à cette époque mais les nouvelles allaient vite et chacun s'en faisait une opinion !

### Pendant ce temps-là

Le 8 juin 1776, ce samedi après-midi-là, les miliciens de Sainte-Geneviève étaient réunis devant la commission pour la nomination de nouveaux officiers à la réputation royaliste : capitaine, Joseph Belletête, lieutenant, Jean Trépanier; sergents : Louis Lheureux, Louis Guidau Lefèvre, Joseph St-Arnaud et J.-B. Cosset. Ce jour-là, les résidents de Sainte-Geneviève ne se doutaient pas qu'en avant-midi, l'armée britannique de 1100 soldats venait de remporter une soudaine bataille à Trois-Rivières contre 1800 bostonnais, ce qui mis fin à l'invasion américaine au Canada.



Un milicien



Benjamin Franklin  
était à Montréal  
en mai et juin  
1776

### « Vive le roi » (d'Angleterre)

Le 8 juin 1776, les commissaires nommés par le gouverneur anglais se présentent à Sainte-Geneviève à 3 h de l'après-midi pour rétablir la milice locale. Ceux qui avaient été nommés à l'automne 1775 ont sympathisé avec les bostonnais durant l'hiver. Il s'agit du capitaine Antoine Lacoursière, du lieutenant J.-B. Chateaufort et de l'enseigne Frs Trudel; des sergents Joseph Lafontaine et Antoine Prénoveau, puis de tous les baillifs ou huissiers. Ils n'étaient pas les seuls sympathisants des bostonnais, que ce soit par conviction ou sous la menace. Il y en a eu d'autres à Sainte-Geneviève, mais les archives n'ont pas rapporté leurs noms. Ils ont obéi aux ordres des rebelles et «ont fait dans leurs commandements les mêmes menaces qui leur ont été faites par les rebelles s'ils n'obéissaient pas», rapportent les commissaires qui ajoutent : «Cette paroisse paraît avoir obéi avec bonne volonté à tous les commandements» des bostonnais et que leur seule participation aux événements s'est limitée à fournir des voitures pour divers transports et non à prendre les armes. La rencontre des commissaires s'est terminée sous les cris : Vive le roi !

Le mois prochain : L'année 1798



# LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER

## QUI DOIT SE FAIRE VACCINER?

- Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (ex. : diabète, troubles immunitaires, maladies cardiovasculaires, respiratoires, hépatiques ou rénales);
- Les femmes enceintes atteintes de maladies chroniques, quel que soit le stade de leur grossesse;
- Les femmes enceintes au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> trimestre (13 semaines et plus);
- Les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ainsi que :

- Les personnes vivant sous le même toit que les groupes mentionnés ci-haut;
- Les aidants naturels des groupes mentionnés ci-haut;
- Les personnes vivant sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois (ces derniers ne pouvant être vaccinés);
- Les travailleurs de la santé.

## VACCINATION SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

EN LIGNE : [ciusssmq.ca/vaccination](http://ciusssmq.ca/vaccination)

SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET, TÉLÉPHONEZ AU : 1 833 802-0460

*La vaccination débute en novembre.*



PORTEZ UN VÊTEMENT QUI PERMET DE DÉGAGER L'ÉPAULE ET APORTEZ VOTRE CARTE D'ASSURANCE MALADIE ET VOTRE CARTE D'HÔPITAL.

Vaccin gratuit pour certaines personnes.  
Pour plus de détails, consultez le :  
[ciusssmq.ca/vaccination](http://ciusssmq.ca/vaccination)

La vaccination,  
la meilleure protection

Votre  
gouvernement

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec  
Québec



## PROGRAMMATION DÉCEMBRE 2021



### Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres. Bienvenue aux nouveaux membres!

**Jeudi le 2 décembre à 13h15**

Ste-Thècle (local 217)



### Atelier « La gratification »

Dans le but de connaître plus de satisfaction face à votre besoin de reconnaissance, nous nous attarderons sur vos différentes attentes y étant reliées, ainsi que sur les moyens qui favorisent l'auto-gratification. Un atelier gratifiant!

**Mardi le 7 décembre à 13h15**

St-Luc-de-Vincennes

**Jeudi le 9 décembre à 13h15**

Ste-Thècle (217)

### Noël ensemble (repas et spectacle musical)

Venez festoyer avec nous dans un contexte convivial et chaleureux. Un repas chaud traditionnel des fêtes vous sera servi et un spectacle musical suivra dans l'après-midi. Tous les mesures sanitaires seront respectées et un temps d'arrêt pour échanger sera offert en dînant. Veuillez vous inscrire d'ici le 9 décembre.

**Jeudi le 16 décembre**

Salle Aubin à Ste-Thècle

Arrivée 11h15

15\$ par personne

\*Pour nos membres et leur accompagnateur

Places limitées, faites-vite!

### Groupe de soutien « Vivre un deuil et grandir »

Ce groupe est pour tous les proches aidants (ou qui l'ont été) qui vivent la perte d'un être cher et dont le deuil est difficile. Nous offrons un lieu d'accueil, de soutien et de partage dans le respect et la confidentialité où plusieurs thèmes seront abordés avec l'intervenante.

**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS

**Début le 12 janvier (fin le 23 mars)**

Les mercredis à 13h15



Série de 10 rencontres (groupe fermé)

St-Luc-de-Vincennes (2<sup>e</sup> étage)

Inscription obligatoire au plus tard le 22 décembre

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais)

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2<sup>e</sup> étage)





Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
En 1973, fondation du club de l'âge d'or	<b>BUDGET</b>					
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
				<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	
26	27	28	29	30	31	
	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>	
<p><b>Saviez-vous que...</b></p> <p>De 1855 à 1981, la municipalité faisait partie de la municipalité du comté de Champlain dont elle a été le chef-lieu. De 1982 à 2001, la municipalité relève de la municipalité de comté de Francheville, mais le siège est à Trois-Rivières. Depuis 2002, elle fait partie de la municipalité de comté des Chenaux dont le siège social est à St-Luc-de-Vincennes. Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan/René Beaudoin</p>						



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Pleine Lune



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 00)



Dimanche 10 h 45



Club de marche 9 h 00



Cercle de Fermières Les Genevoises 19 h 30